

Commune de Sailly-lez-Lannoy

ARRETE MUNICIPAL 2022/167

République Française

Département du Nord Arrondissement de Lille Canton de Villeneuve d'Ascq

$\frac{OBJET}{TARIFICATION\,DE\,PRET\,DE\,MATERIEL}$

Le Maire de la Commune de SAILLY-Iez-LANNOY,

Vu les articles L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération 2020/21 décidant de conférer au Maire certaines attributions pour la durée du mandat, Considérant qu'il est nécessaire de réviser la tarification du prêt de matériel,

DECIDE:

FORFAIT	PRIX
Forfait location 1 à 20 couverts grande assiette + assiette à dessert + couverts + cuillère à café+ verres incluant le transport	30 €
Forfait location 21 à 40 couverts grande assiette + assiette à dessert + couverts + cuillère à café+ verres incluant le transport	54 €
Forfait location 41 à 60 couverts grande assiette + assiette à dessert + couverts + cuillère à café+ verres incluant le transport	93€
Forfait location 61 à 80 couverts grande assiette + assiette à dessert +couverts + cuillère à café+ verres incluant le transport	108 €
Forfait location 81 à 100 et plus couverts grande assiette + assiette à dessert + couverts + cuillère à café+ verres incluant le transport	156€
Forfait location tables + chaises + transport 0 à 20 personnes	24 €
Forfait location tables + chaises + transport 21 à 40 personnes	60 €
Forfait location tables + chaises + transport 41 à 60 personnes	88 €
Forfait location tables + chaises + transport 61 à 80 personnes	120 €
Forfait location tables + chaises + transport 81 à 100 personnes et plus	180 €

Fait à Sailly-Lez-Lannoy, le 26 novembre 2022. Le Maire,

Eric SKYRONKA.

